



14 rue des Hautes Bièvres 92160 ANTONY

Madame Geneviève FIORASO
Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche

Antony, le 24 janvier 2013

Madame la Ministre,

Nous avons pris contact avec vous en juin 2012 et nous avons été reçus par un de vos conseillers, monsieur Alexandre Aïdara. Même si un certain nombre de points restaient en suspens, nous avons espoir après cet entretien de voir un commencement de règlement de ce lourd dossier aboutir à l'automne.

Or en ce début d'année 2013, et après avoir été reçus en début de mois au ministère des territoires et du logement ainsi qu'à la Région Ile de France, nous n'avons été informés d'aucune avancée. L'appel interjeté par le ministère de l'Intérieur contre le jugement du tribunal administratif qui nous donnait raison et dont nous avons eu connaissance au retour des vacances d'été, n'a pas été retiré. Dans tous les cas, y compris pour le retrait de l'appel, nos interlocuteurs nous renvoient aux décisions de votre ministère.

Nous savons que des négociations ont été entreprises avec la CAHB, la ville d'Antony et le Département, mais elles semblent totalement bloquées.

Nous sommes très inquiets de cette situation dont les premières victimes sont les étudiants qui n'ont pu être logés à la résidence universitaire Jean Zay, compte tenu de l'état de certains logements et de l'attente de travaux de réhabilitation qui ne peuvent être entrepris. Le Crous semble également avoir suspendu tous les travaux de « rafraîchissement » qui étaient programmés. Aussi des étages ou des bâtiments entiers sont-ils aujourd'hui inoccupés.

Les étudiants qui ont pu être logés pâtissent eux aussi de cette situation qui engendre un sentiment d'abandon, voire d'insécurité, sans compter qu'ils ne bénéficient plus des infrastructures, fermées pour la plupart.

Le gel de la situation est également très préjudiciable aux bâtiments de la résidence qui ne peuvent que se dégrader quand ils ne sont ni habités ni chauffés. Les risques de squats sont accrus dans des bâtiments moins occupés. En conséquence, l'administration vient de faire le choix de vider entièrement un deuxième bâtiment (180 T2). Au lieu de remettre en état un plus grand nombre d'appartements pour les attribuer à des étudiants qui en ont besoin (27 m2 avec sanitaires intérieurs pour un loyer de 239 euros charges comprises) l'administration a choisi de regrouper tous les étudiants dans un autre bâtiment.

Nous avons bien conscience que le traitement de ce dossier est complexe, mais les possibilités de logement social étudiant sont trop peu nombreuses pour qu'on puisse se permettre de ne pas résoudre très rapidement ce problème.

Nous savons que vous êtes très sensible aux difficultés de logement que rencontrent bon nombre d'étudiants et particulièrement ceux qui ont peu de ressources.

Nous espérons que des dispositions concrètes ne tarderont pas à être mises en place et sommes prêts à vous rencontrer si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Marie-Jo EHRHARD-WEIL

Présidente